

DEPARTEMENT De l' AISNE
ARRONDISSEMENT SAINT-QUENTIN
CANTON de BOHAIN
COMMUNE De VENDHUILE

2025/3/12

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 12 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 juin à 19h30, les Membres du conseil Municipal de la commune de VENDHUILE, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de VENDHUILE, sous la présidence de Xavier PASSET.

Étaient présents : Mrs X. PASSET, F. FORTIN, E. FLAMANT, L. FOURNIER, F. GACH, D. LETEMPLE, T. FLEUREAU, D. FERNANDES et Mme B. CARPENTIER

Pouvoir : Mme M. FAXELLE donne pouvoir à Mr F. FORTIN, Mme D. FURGEROT donne pouvoir à Mr E. FLAMANT, Mme N. LEROY donne pouvoir à Mr L. FOURNIER.

Excusés : Mr H. DEPREZ, Mr P. AUDIN, Mmes M. FAXELLE, D. FURGEROT, N. LEROY et M. MIELCAREK

Mme B. CARPENTIER a été nommé secrétaire de séance

Objet : Chemins ruraux

Mr Le maire informe son conseil que la mise à jour des chemins ruraux.

Cette mise à jour avait permis d'identifier 38 chemins ruraux sur le territoire de la commune. Un nouveau recensement des chemins ruraux de la commune a été effectué en 2025 par l'association Chemins ruraux des Hauts de France. Considérant qu'en vertu de l'article L.161-1 du code rural et de la pêche maritime « les chemins ruraux sont les chemins appartenant aux communes, affectés à l'usage du public, qui n'ont pas été classés comme voies communales. Ils font partie du domaine privé de la commune. »

Considérant que le maire agit en tant que personne en charge « de la police et de la conservation des chemins ruraux » d'après l'article L.161-5 du code rural et de la pêche maritime.

Considérant que ces espaces, outre leur usage agricole, présentent de multiples intérêts (écologique, historique, paysager, touristique).

Monsieur le maire propose à l'assemblée d'approuver le recensement des chemins ruraux.

En conclusion, et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité se prononce pour le recensement des chemins ruraux de la commune, listés et cartographiés en annexe.

Le tableau sera mis à jour sur le fondement de la présente décision.



XAVIER PASSET

Xavier PASSET
2025.06.20 07:03:42 +0200
Ref:8956898-13475369-1-D
Signature numérique
le Maire